

Air Liquide et Sasol signent de nouveaux contrats de long terme pour des capacités d'énergies renouvelables de 260 MW pour le site de Secunda

Air Liquide et Sasol ont signé avec TotalEnergies et son partenaire Mulilo deux contrats de long terme (PPA) pour l'approvisionnement d'une capacité totale de 260 MW d'énergies renouvelables au site de Sasol à Secunda, en Afrique du Sud, où Air Liquide exploite le plus grand site de production d'oxygène au monde. Il s'agit de la deuxième série de PPAs signés par Air Liquide et Sasol, après ceux annoncés en janvier avec Enel Green Power pour une capacité de 220 MW. Ensemble, ces contrats portent à 480 MW les capacités en énergies renouvelables acquises par Air Liquide et Sasol, dans le cadre de leur engagement à sécuriser une capacité totale de 900 MW d'énergies renouvelables. Ils contribueront de manière significative à la décarbonation du site de Secunda.

Dans le cadre de ses accords avec Air Liquide et Sasol, deux projets aux capitaux majoritairement locaux seront créés par TotalEnergies et Mulilo, le premier d'une capacité éolienne de 140 MW et le second d'une capacité solaire de 120 MW. La mise en service de ces projets est prévue en 2025. Cet accord est soumis aux approbations réglementaires et financières d'usage.

Ronnie Chalmers, Directeur et membre du Comité exécutif du groupe Air Liquide, en charge du pôle Afrique Moyen-Orient Inde, a déclaré : « **Ces capacités en énergies renouvelables vont non seulement contribuer significativement à la décarbonation de nos opérations à Secunda, où nous exploitons le plus grand site de production d'oxygène au monde, mais également soutenir activement le développement des énergies renouvelables en Afrique du Sud, au bénéfice du système énergétique du pays et plus généralement de la société sud africaine. En ligne avec le plan stratégique ADVANCE d'Air Liquide, qui vise notamment une baisse de 33% des émissions de CO₂ du Groupe en valeur absolue d'ici 2035, ces PPAs illustrent également la capacité d'Air Liquide à travailler avec ses clients pour leur fournir des solutions qui contribuent à la décarbonation de ses actifs ainsi que de celles de ses clients.** »

En avril 2021, Air Liquide et Sasol ont engagé une initiative commune afin de sécuriser une capacité totale de 900 MW d'énergie renouvelable pour le site de Secunda, dont 500 MW seront *in fine* destinées à Sasol et 400 MW à Air Liquide. Les deux entreprises continuent de négocier d'autres PPAs pour sécuriser le solde des capacités visées en énergie renouvelable dans les prochains mois.

Air Liquide a racheté à Sasol les 16 unités de production d'oxygène de ce dernier à Secunda et les exploite depuis juin 2021, dans le cadre d'un contrat de fourniture à long terme avec ce partenaire de longue date. En incluant une autre unité de séparation des gaz de l'air (ASU) que le Groupe opère déjà pour Sasol, Air Liquide exploite un total de 17 ASU à Secunda, pour une capacité totale de 47 000 tonnes d'oxygène par jour. Air Liquide prévoit de réduire de 30% à 40% les émissions de CO₂ associées à la production d'oxygène sur le site de Secunda à travers un plan pluriannuel d'investissement et de modernisation et un recours fortement accru aux énergies renouvelables.

CONTACTS

Direction de la Communication
media@airliquide.com

Relations Investisseurs
IRTeam@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 73 pays avec 67 100 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,9 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra-financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique - avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 29,9 milliards d'euros en 2022. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et DJSI Europe.